

tenue par Monsieur ZUPAN, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame LELONG, Greffière

14 heures 00

01)	DOSSIER N° 2400711	RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN
-----	--------------------	----------------------------------

Titre de l'affaire	REFERE MESURES UTILES - ETRANGERS - Expulsion d'un hébergement d'urgence sis PRAHDA ADOMA, 564, route de Saint Martin à Sennecé les Mâcon - 71000	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE	
Défendeur	Monsieur	Monsieur

02)	DOSSIER N° 2400712	RAPPORTEUR: Monsieur David ZUPAN
-----	--------------------	----------------------------------

Titre de l'affaire	REFERE MESURES UTILES - ETRANGERS - Demande d'expulsion d'un logement pour demandeur d'asile sis CADA/ATSA/HUDA/PRAHDA - 3 rue André Gide n° 7 à Chalons-sur-Saône (71100)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PRÉFECTURE DE SAÔNE ET LOIRE	
Défendeur	Monsieur	Monsieur

Arrêté le 05/03/2024
Le président du tribunal